



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2017

Sommaire

Rapport d'activité du 1 ^{er} semestre 2017	2
Etats financiers consolidés au 30 juin 2017	3
Notes aux états financiers consolidés	6
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017	10
Attestation du responsable du rapport financier semestriel.....	11

Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2017

Le groupe Intexa exploite une centrale photovoltaïque de 405 kWc installée sur la toiture du Centre commercial Géant Casino de Saint André de Cubzac en Gironde, livrée et en exploitation depuis le 18 septembre 2011. La production de la centrale permet d'économiser près de 30 tonnes de CO₂ par an, soit la consommation moyenne d'une centaine de foyers.

Au premier semestre 2017, la centrale photovoltaïque a produit à un niveau conforme aux attentes compte tenu de son ensoleillement. Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 12 % par rapport au 30 juin 2016 : 143 milliers d'euros contre 128 milliers d'euros en 2016. Ce chiffre d'affaires correspond à la vente à EDF de la production électrique de la centrale photovoltaïque de 405 kWc en exploitation.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 48 milliers d'euros contre 56 milliers d'euros au 30 juin 2016 et le résultat opérationnel à 43 milliers d'euros contre 52 milliers d'euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 6 milliers d'euros et une charge d'impôt différé de -18 milliers d'euros, le résultat net de l'ensemble consolidé et le résultat net part du Groupe ressortent à 30 milliers d'euros contre 57 milliers d'euros au 30 juin 2016.

La capacité d'autofinancement consolidée est égale à 73 milliers d'euros contre 98 milliers d'euros au 30 juin 2016. La trésorerie nette, correspondant principalement au compte-courant Casino Finance, s'élève à 1 943 milliers d'euros au 30 juin 2017.

D'ici fin 2017, Intexa poursuivra l'exploitation de la centrale photovoltaïque située en toiture du Centre commercial Géant Casino de Saint André de Cubzac et étudiera toute opportunité visant à enrichir son portefeuille d'actifs principalement dans les énergies renouvelables.

Etats financiers consolidés au 30 juin 2017

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre	
		2017	2016
Chiffre d'affaires, hors taxes		143	128
Autres revenus			
Coût des ventes		(59)	(57)
Frais généraux et administratifs		(35)	(14)
Résultat opérationnel courant		48	56
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles	10	(5)	(4)
Résultat opérationnel		43	52
Autres produits financiers		7	8
Autres charges financières		(1)	(3)
Résultat avant impôt		48	57
Produit (charge) d'impôt	11	(18)	
Résultat net de l'ensemble consolidé		30	57
<i>dont, part du Groupe</i>		30	57
<i>dont, intérêts ne donnant pas le contrôle</i>			
Résultat par action			
<i>(en euros)</i>		1 ^{er} semestre	
		2017	2016
De l'ensemble consolidé, part du groupe			
de base		0,03	0,06

État consolidé des produits et charges comptabilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	1 ^{er} semestre	
	2017	2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	30	57
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôt		
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période, net d'impôt	30	57
<i>Dont part du Groupe</i>	30	57
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		

État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations corporelles		1 078	1 116
Actifs d'impôts différés	6	426	445
Total des actifs non courants		1 504	1 561
ACTIFS COURANTS			
Créances clients		37	7
Autres actifs courants		76	72
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2 050	2 018
Total des actifs courants		2 163	2 097
TOTAL DE L'ACTIF		3 667	3 657

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		1 619	1 619
Primes et autres réserves		1 925	1 504
Résultat consolidé		30	421
Total des Capitaux Propres	8	3 574	3 544
<i>Dont Part du groupe</i>		3 574	3 544
<i>Dont Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>			
PASSIFS NON COURANTS			
Total des passifs non courants			
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes		47	42
Dettes fournisseurs		46	54
Autres dettes courantes			18
Total des passifs courants		93	113
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		3 667	3 657

Etat consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre	
		2017	2016
Résultat net, part du Groupe		30	57
Résultat de l'ensemble consolidé		30	57
Dotations aux amortissements et provisions		43	42
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables		43	42
Capacité d'autofinancement (CAF)		73	98
(Produit) / charge d'impôt (y compris différé)		18	
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt		91	98
Impôts versés			
Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)		(60)	(25)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(A)	31	73
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(B)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(C)		
Variation de la trésorerie nette	(A+B+C)	31	73
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	7	2 018	1 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	7	2 050	1 896
Dont :			
Compte courant Casino Finance		1 943	1 896
Trésorerie et équivalents de trésorerie		107	

Etat de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital ⁽¹⁾	Réserves et résultats consolidés	Total Part du Groupe ⁽²⁾	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Total de l'ensemble consolidé
<i>Avant affectation du résultat</i>						
Capitaux propres au 01/01/2016	1 619	108	1 396	3 123		3 123
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						
Résultat net de la période			57	57		57
Total des produits et charges comptabilisés			57	57		57
Capitaux propres au 30/06/2016	1 619	108	1 453	3 180		3 180
Capitaux propres au 01/01/2017	1 619	108	1 817	3 544		3 544
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						
Résultat net de la période			30	30		30
Total des produits et charges comptabilisés			30	30		30
Capitaux propres au 30/06/2017	1 619	108	1 847	3 574		3 574

(1) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales.

(2) Attribuable aux actionnaires d'Intexa.

Notes aux états financiers consolidés

Période de six mois close au 30 juin 2017

(données en milliers d'euros)

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE INTEXA

Intexa est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment C. Le siège social de la Société est situé 1, cours Antoine Guichard, 42008 Saint-Etienne.

La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Intexa ».

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2017 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales et co-entreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

En date du 21 juillet 2017, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés du groupe Intexa pour le semestre se terminant le 30 juin 2017.

Note 1 • Base de préparation des états financiers et méthodes comptables

1.1. Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Intexa sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 30 juin 2017.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

1.2. Bases de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2016.

Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

1.3. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2017 sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016 à l'exception des changements comptables liés aux nouveaux textes applicables à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces nouveaux textes, présentés ci-dessous, n'ont pas d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés annuels du Groupe ni sur les états financiers consolidés semestriels.

Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2017

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017. Ces nouveaux textes présentés ci-dessous qui trouvent à s'appliquer dans le Groupe, n'ont pas d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés du Groupe et sauf indication contraire sont d'application prospective.

- Amendements IAS 12 *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes*
Ces amendements sont d'application rétrospective.
Ils viennent clarifier certains principes relatifs à la comptabilisation des impôts différés actifs relatifs aux moins-values latentes sur les instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur, afin de répondre aux diversités de pratique.
- Amendements IAS 7 *Initiative concernant les informations à fournir*
Ces amendements imposent aux entités de fournir des informations supplémentaires permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans leurs activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie. Pour répondre à cette obligation, les entités devront fournir les informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement : (a) les changements issus des flux de trésorerie de financement, (b) les changements découlant des prises ou pertes de contrôle, (c) les effets de variations des cours des monnaies étrangères, (d) les variations de juste valeur et (e) les autres changements.

1.4. Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction concernent les valeurs recouvrables des impôts différés actifs (notes 6 et 11).

Note 2 • Evénements significatifs

Aucun événement significatif n'est intervenu sur le semestre.

Note 3 • Saisonnalité de l'activité

La production électrique varie selon l'ensoleillement des saisons (faible en automne/hiver et forte au printemps/été).

Note 4 • Information sectorielle

L'examen des états financiers ne nécessite pas de découpage de l'activité.

Note 5 • Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2017, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés de droit français suivantes :

Dénomination	30 juin 2017			31 décembre 2016		
	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle
Intexa SA	IG	Société mère	Société mère	IG	Société mère	Société mère
Intex Participations EURL	IG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %
Intexa Patrimoine SNC	IG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %

IG : Intégration globale

Note 6 • Actifs non courants

Au 30 juin 2017, les impôts différés comptabilisés portent principalement sur les déficits fiscaux reportables et sur une cession d'un actif incorporel essentiellement non amortissable entre deux sociétés du Groupe (Green Yellow Saint André de Cubzac et Intexa Patrimoine).

Note 7 • Trésorerie nette

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Compte courant Casino Finance	1 943	2 018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107	
Trésorerie brute	2 050	2 018
Concours bancaires courants		
Trésorerie nette	2 050	2 018

Note 8 • Capitaux propres / Eléments sur capital social

Au 30 juin 2017, le capital social est identique à celui du 31 décembre 2016 et s'élève à 1 619 200 euros.

Le capital social est composé de 1 012 000 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 30 juin 2017. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,60 euros.

Note 9 • Passifs et actifs éventuels

Aucun fait survenu au cours du 1^{er} semestre n'est susceptible de générer un actif ou un passif éventuel.

Note 10 • Autres produits et charges opérationnels

Au 1^{er} semestre 2017, les autres charges opérationnelles correspondent aux provisions pour risques divers et s'élèvent à (5) milliers d'euros, au 1^{er} semestre 2016 les autres charges opérationnelles correspondaient également aux provisions pour risques divers pour (4) milliers d'euros.

Note 11 • Impôt

Rapprochement entre la charge d'impôt effective et la charge d'impôt théorique :

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Résultat net de l'ensemble consolidé	30	57
Produit / (Charge) d'impôt	(18)	
Résultat avant impôt	48	57
Charge d'impôt théorique	(17)	(20)
Imputations de déficits antérieurs non activés		21
Activation des déficits antérieurs		
Changement progressif du taux d'impôt suite à la loi de Finances 2017		
Incidences théoriques des différences temporelles imposées à taux zéro	(1)	(1)
Produit / (Charge) d'impôt effectif	(18)	
Taux d'impôt effectif	38%	

A noter que les déficits fiscaux d'Intexa restant à reporter au 30 juin 2017 pour 1 080 milliers d'euros sont intégralement activés. Au 31 décembre 2016, ces déficits s'élevaient à 1 133 milliers d'euros et avaient donné lieu à la comptabilisation d'un produit d'impôt différé de 390 milliers d'euros car ils pourront être imputés sur les bénéfices futurs.

Note 12 • Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales
- les entreprises associées
- les co-entreprises
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

12.1. Convention de compte courant

La société bénéficie de la convention de compte courant et de gestion de trésorerie du groupe Casino. Il est rémunéré au taux d'EONIA majoré de 50 points de base s'il est créancier.

Au 30 juin 2017, le compte courant débiteur s'élève à 1 943 milliers d'euros (contre un solde débiteur de 2 018 milliers d'euros au 31 décembre 2016) et les intérêts financiers enregistrés sur l'exercice s'élèvent à un produit de 7 milliers d'euros (contre un produit de 10 milliers d'euros au 31 décembre 2016).

12.2. Transactions avec les parties liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017		31/12/2016	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde
Transactions avec les parties liées				
Créances	(9)	7	1	16
Dettes	(14)		5	14
Charges	13		13	
Produits	7		16	

Note 13 • Evènements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'évènements postérieurs à la clôture.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Intexa, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

— 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

— 2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 25 juillet 2017
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES
Patrice Choquet

ERNST & YOUNG et Autres
Sylvain Lauria

Attestation du responsable

du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Saint-Etienne, le 25 juillet 2017

Virginie AUBAGNAC,
Directeur général